



**COMPTE-RENDU
DU
COMITE SYNDICAL
DU 30 avril 2015
18 heures 00**

Date de la convocation : 23 avril 2015

Nombre de membres « assainissement »: 20

Présents « assainissement »: 12

Excusés « assainissement »: 8

Pouvoirs « assainissement »: 5

Nombre de membres « eau »: 6

Nombre de présents « eau »: 4

Excusés « eau »: 2

Pouvoirs « eau »: 1

Nombre de membres : 25

Nombre de présents « syndicat »: 15

Excusés « syndicat »: 10

Pouvoirs « syndicat »: 6

Points inscrits à l'ordre du jour

- **Compte administratif 2014 Budget « Orne Aval EP » (15/017) – délégués « syndicat »**
- **Compte de gestion 2014 Budget « Orne Aval EP » (15/018) – délégués « syndicat »**
- **Affectation du résultat Budget « Orne Aval EP » (15/019) – délégués « syndicat »**
- **Budget primitif 2015 « Orne Aval EP » (15/020) – délégués « syndicat »**
- **Procès-verbal de réception de mise à disposition du patrimoine de la commune d'Homécourt au profit d'Orne Aval (15/021) – délégués « syndicat »**
- **Compte administratif 2014 Budget « Eau » (15/022) – délégués « eau »**
- **Compte de gestion 2014 Budget « Eau » (15/023) – délégués « eau »**
- **Affectation du résultat Budget « eau » (15/024) – délégués « eau »**
- **Budget primitif 2015 Budget « Eau » (15/025) – délégués « eau »**
- **Compte administratif 2014 Budget « Régie Assainissement » (15/026) – délégués assainissement**
- **Compte de gestion 2014 Budget « Régie Assainissement » (15/027) – délégués assainissement**
- **Affectation du résultat Budget « Régie Assainissement » (15/028) – délégués assainissement**
- **Budget primitif 2015 « Régie Assainissement » (15/029) – délégués assainissement**

M. le Président ouvre la séance à 18 heures 00 et fait état des délégués absents, excusés et représentés.

M. Jean Louis CAMPAGNOLO délégué « asst » de la commune de Ste Marie aux chênes se porte volontaire comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 09 avril 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points soumis à délibération :

➤ **Compte administratif 2014 Budget « Orne Aval EP » (15/017) – délégués « syndicat »**

Monsieur le président s'étant retiré, le premier vice-président présente au Comité Syndical le compte administratif 2014 d'Orne Aval (Ets 465).

Les délégués du Comité Syndical en prennent connaissance.

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré avec 20 voix pour, approuvent le compte administratif 2014 d'Orne Aval (Ets 465).

➤ **Compte de gestion 2014 Budget « Orne Aval EP » (15/018) – délégués « syndicat »**

Monsieur le président d'Orne Aval présente aux délégués du comité syndical le compte de gestion 2014 d'Orne Aval (Ets 465).

Le comité syndical en prend connaissance.

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2014 du budget « orne aval Ets 465 ».

➤ **Affectation du résultat Budget « Orne Aval EP » (15/019) – délégués « syndicat »**

M. le président rappelle aux délégués du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2014 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 298 564.18 € et d'autre part, un excédent d'investissement de 26 301.99 €.

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2014 d'Orne Aval - Ets 465 comme suit :

Section de fonctionnement :

Article R002 : 298 564.18 €

Section d'investissement :

Article R001 : 26 301.99 €

➤ **Budget primitif 2015 « Orne Aval EP » (15/020) – délégués « syndicat »**

Monsieur le président présente aux délégués du Comité Syndical le budget supplémentaire 2015 d'Orne Aval -Ets 465 qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 298 564.18 €

Recettes : 298 564.18 €

Section d'investissement :

Dépenses : 225 000.00 €

Recettes : 225 000.00 €

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2015 d'Orne Aval - Ets 465.

➤ **Procès-verbal de réception de mise à disposition du patrimoine de la commune d'Homécourt au profit d'Orne Aval (15/021) – délégués « syndicat »**

M. le président expose que suite à la révision des statuts d'Orne Aval, et au transfert acté de la compétence « eau » de la commune d'Homécourt à compter du 1^{er} janvier 2014, il convient de délibérer sur la signature d'un procès-verbal de mise à disposition du patrimoine « eau » de la commune d'Homécourt au profit d'Orne Aval (actif, emprunts, recensement des ouvrages « eau »).

Le procès-verbal est commenté en séance.

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorisent la signature de ce procès-verbal tel que présenté en annexe.

- **Compte administratif 2014 Budget « Eau » (15/022) – délégués « eau »**
Monsieur le président s'étant retiré, le 1^{er} vice-président présente aux délégués « eau » du Comité Syndical le compte administratif 2014 « Budget eau ».
Les délégués « eau » du Comité Syndical en prennent connaissance.
Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré avec 4 voix pour, approuvent le compte administratif 2014 du budget « eau ».

- **Compte de gestion 2014 Budget « Eau » (15/023) – délégués « eau »**
Monsieur le président d'Orne Aval présente aux délégués « eau » du comité syndical le compte de gestion 2014 du budget « eau ».
Les délégués « eau » du comité syndical en prennent connaissance.
Les délégués « eau » du comité syndical, après en avoir délibérés, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2014 du budget « eau ».

- **Affectation du résultat Budget « eau » (15/024) – délégués « eau »**
M. le président rappelle aux délégués « eau » du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2014 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 227 893.07 € et d'autre part, un excédent d'investissement de 268 800.53 €.
Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2014 du budget « eau » comme suit :
Section de fonctionnement :
Article R002 : 227 893.07 €
Section d'investissement :
Article R001 : 268 800.53 €

- **Budget primitif 2015 Budget « Eau » (15/025) – délégués « eau »**
Monsieur le président présente, aux délégués « eau » du Comité Syndical, le budget supplémentaire 2015 « eau » qui s'équilibre comme suit :
Section d'exploitation :
Dépenses : 267 282.97 €
Recettes : 267 282.97 €
Section d'investissement :
Dépenses : 428 800.53 €
Recettes : 428 800.53 €
Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2015 « EAU » Ets 469

- **Compte administratif 2014 Budget « Régie Assainissement » (15/026) – délégués assainissement**
Monsieur le président s'étant retiré, le premier vice-président présente aux délégués « asst » du Comité Syndical le compte administratif 2014 de la régie Assainissement.
Les délégués « asst » du Comité Syndical en prennent connaissance.
Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré avec 16 voix pour, approuvent le compte administratif 2014 de la régie assainissement – Ets 468.

- **Compte de gestion 2014 Budget « Régie Assainissement » (15/027) – délégués assainissement**
Monsieur le président d'Orne Aval présente aux délégués « asst » du comité syndical le compte de gestion 2014 de la régie Assainissement.

Les délégués « asst » comité syndical en prennent connaissance.

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2014 de la régie Assainissement – Ets 468.

➤ **Affectation du résultat Budget « Régie Assainissement » (15/028) – délégués assainissement**

M. le président rappelle aux délégués « asst » du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2014 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 1 475 445.72 € et d'autre part, un déficit d'investissement de 290 348.17 €.

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2014 de la régie assainissement – Ets 468 comme suit :

Section de fonctionnement :

Article R002 : 1 185 097.55 €

Section d'investissement :

Article D001 : 290 348.17 €

1068 : 290 348.17 €

➤ **Budget primitif 2015 « Régie Assainissement » (15/029) – délégués assainissement**

Monsieur le président présente aux délégués « asst » du Comité Syndical le budget supplémentaire 2015 de la régie Assainissement qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 1 185 097.55 €

Recettes : 1 185 097.55 €

Section d'investissement :

Dépenses : 868 348.17 €

Recettes : 868 348.17 €

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2015 de la régie Assainissement – Ets 468.

Le président lève la séance à 19h40

Le secrétaire de séance,
M. Jean Louis CAMPAGNOLO
Délégué « asst » de Ste Marie aux chênes

Le président d'Orne Aval,
M. Lionel GERARD.